

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉS.
SALLE DE CONFÉRENCE SEPS, MAILLEFER 35 - LAUSANNE
LUNDI 9 MARS 2015, 19H30**

Présidence : Denis Perrin

Clubs présents :

- Cercle des nageurs de Nyon
- Cercle des nageurs d'Yverdon
- Club de natation les Marsouins
- Lausanne Natation
- Leysin Natation
- Montreux-Natation
- Morges-Natation
- Renens-Natation
- Riviera Waterpolo
- Rolle-Natation

Invités présents :

- M. Marcel Parietti, secrétaire général du fonds du sport vaudois
- M. Simon Chappuis, fonds du sport vaudois
- M. Boris Volet, membre d'honneur
- M. Denis Jaccard, membre d'honneur
- M. Raphaël Durnat, délégué de la SSS

L'assemblée a été convoquée dans les délais et conformément aux statuts.

Le président salue les clubs présents ainsi que les membres d'honneur de même que les invités mentionné plus haut.

Il déclare l'Assemblée générale ouverte et propose de passer directement à l'ordre du jour.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 MARS 2014

Le PV daté du 19 mai 2014, a été envoyé aux clubs en mai 2014. Il n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Le président précise que le budget 2014 n'avait pas été approuvé et une version revisitée a été envoyée au club par e-mail avec un délai de réponse au 5 mai 2014. La majorité des clubs ont approuvés le nouveau budget.

Le PV est adopté par l'assemblée.

2. ADMISSIONS, DÉMISSIONS, MUTATIONS

L'ACVN regroupe 15 clubs représentant 25 branches sportives.

Un document comportant les données des clubs est à disposition dans la salle. Les membres contrôlent les données afin de mettre à jour nos fichiers et notre site internet.

3. COMMUNICATIONS DU COMITÉ

L'année a commencé avec le camp du cadre vaudois, 11 et 12 ans, à Leysin, les 8 et 9 mars. Nous étions heureux de pouvoir retourner à Leysin pour une question de coûts qui sont nettement plus abordable qu'ailleurs mais aussi pour les excellentes installations. Il est donc impératif de réserver très tôt. Vous avez sans doute eu vent, par vos nageurs du succès rencontré.

La formation des entraîneurs, toute branche confondue, reste une priorité afin de vous soutenir financièrement. Bien que nous souhaiterions être davantage acteur que figurant nous restons confronté à la problématique de l'eau à disposition mais aussi de la disponibilité des entraîneurs.

Cela n'empêche pas de voir de l'avant et il nous est toujours fort agréable de remarquer l'engagement que vous promulgez au développement de la natation. Nous en vous remercions.

Ce sont donc une explosion de chiffres :

- 44 nouveaux moniteurs J+S, B1 et Kids
- 70 cours de recyclage
- 29 juges synchro
- Ainsi que 20 cours divers, backoffice, etc.

Toutefois le manque d'arbitre de water-polo est toujours aussi cruel car il n'y a eu aucun nouvel arbitre cette année.

En avril 2014 nous étions partenaire du 2ème cours de formation continu des entraîneurs de suisse romande et souhaitions vivement organiser la deuxième édition. Les réservations des salles étaient finalisées, quand, pour diverses raisons l'affaire tomba « à l'eau ». C'est désolant.

Le matériel de chronométrage mais aussi celui pour les juges synchro tourne dans les clubs sous la bonne garde de chacun d'entre vous.

Le système ARES, a été utilisé 17 fois pour un total de 54 jours.

Ce matériel, soigneusement entreposé dans notre local à la piscine de Vevey, est très bien entretenu par René Fumeaux.

Dans le contexte publicitaire de vos manifestations, programme ou visuel autour du bassin, n'oubliez pas de mettre en évidence notre bandeau à télécharger sur notre site en couleur ou en noir et blanc. Les banderoles sont mises à disposition avec le matériel informatique. Il en va de même pour les visuels du fonds du sport. Véhiculer l'image d'un partenaire a son importance.

Le Fonds du sport, par ses participations financières vous a soutenu pour CHF 8'580.- lors d'acquisition de matériel, CHF 19'650.- pour vos diverses manifestations, et un petit coup de pouce de CHF 260.- pour Jessica Favre qui a participé aux championnats d'Europe de plongeon à Berlin. Total CHF 28'490.-

A noter, que ces chiffres n'ont rien à voir avec les comptes de l'ACVN.

Par ailleurs CHF 750'000.- sont accordé à la construction de la piscine couverte de 25 mètres de Cossonay.

Comme vous devez le savoir il y a des règles d'octrois pour obtenir ces subventions. Nous vous recommandons de vous rendre sur le site du fonds du sport afin d'y trouver toutes les informations nécessaires.

Nous espérons que vous allez régulièrement sur notre site. Nous sommes toujours disposés à mettre vos photos ou communiqué, n'hésitez donc pas. N'oublions pas que nos partenaires ainsi que les médias le visite régulièrement.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'année 2014 commence très fort par l'assemblée générale de la FSN à Berne où je reçois un titre honorifique sous forme d'un trophée ainsi qu'une magnifique montre FINA, ceci pour l'anecdote. Puis arrive pratiquement tous le week-end soit un meeting de natation, soit de natation synchronisée ou plongeon, plus rarement de water-polo, puis le week-end cadre vaudois à Leysin.

J'ai suivi avec intérêt les performances de vos compétiteurs, des 4 branches confondues que compte la natation vaudoise.

J'ai réuni le comité à 5 reprises et quelques rencontres en aparté avec le trésorier, le secrétaire ainsi que notre responsable matériel. Bien naturellement dans le but d'un bon fonctionnement de l'association.

D'autres séances, fonds du sport, conférences du Panathlon club, assemblée extraordinaire de la FSN, assemblée de la région romande et quelque fois assemblée de club, assemblée des présidents d'associations cantonales et mérites sportifs vaudois furent portées à l'agenda.

L'année se terminait sur une habituelle bonne note, le championnat vaudois. Je vous remercie de l'activité que vous déployez dans vos clubs respectifs et vous prie de transmettre mes encouragements à vos compétiteurs et membres des comités.

5. RAPPORT DU TRÉSORIER, PRÉSENTATION DES COMPTES 2014

L'exercice 2014 se termine par un bénéfice de CHF 331.75

Assurance ARES :

Le comité a décidé de renoncer à l'assurance sur le matériel ARES. Le comité étudiera une solution convenable pour tous.

Marcel Parietti explique que cette présentation n'est pas tout à fait conforme au niveau des comptes avec les règles du fonds du sport. Le comité est conscient de la situation et planchera sur le sujet.

6. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs des comptes étaient le Vevey-Natation et le Montreux-Natation

Les vérificateurs proposent d'approuver les comptes et de donner décharge au comité.

7. ADOPTION DES COMPTES ET DÉCHARGE AU COMITÉ, PRÉSENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2015

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Raphaël Oeschger présente le budget 2015. Il est ensuite approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

8. ELECTION DU PRÉSIDENT

Denis Perrin avait annoncé en 2013 que c'était son dernier mandat à la tête de l'A.C.V.N. Le comité a donc cherché un candidat à la présidence et l'a trouvé en la personne de David Hofstetter.

Le président demande s'il y a des candidats dans la salle. David Hofstetter est seul candidat et se présente à l'assemblée.

L'assemblée élit à l'unanimité David Hofstetter par acclamation président de l'A.C.V.N. pour la période 2015-2017

9. ELECTION DU COMITÉ

Les autres membres du comité 2013-2015 se représentent pour un nouveau mandat de deux ans et sont élus à l'unanimité par acclamation.

Le comité 2015-2017 se présente comme suit :

- David Hofstetter, président
- Joël Dufour, secrétaire & webmaster
- René Fumeaux, matériel technique
- Raphaël Oeschger, trésorier

10. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Le Vevey-Natation et le Montreux-Natation seront les vérificateurs des comptes pour l'exercice 2015.

11. NOMINATION DES MEMBRES D'HONNEURS

Cette année, le comité n'a pas de candidat à proposer et aucune proposition des clubs n'est parvenue.

12. DIVERS ET PROPOSITIONS DES CLUBS

David Hofstetter prend la parole pour remercier Denis pour tout ce qu'il a apporté à l'A.C.V.N. et plus généralement pour la natation vaudoise. Il propose à l'assemblée de nommer Denis Perrin président d'honneur de l'A.C.V.N. L'assemblée l'élit par acclamation.

M. Denis Jaccard prend également la parole pour remercier Denis Perrin. M. Marcel Parietti fait de même ainsi que Raphaël Durgniat.

Dates importantes :

5 & 6 décembre 2015 :	Championnat vaudois
7 mars 2016 :	Assemblée générale de l'A.C.V.N.
5 & 6 mars 2016 :	Cadre vaudois

Fin de la partie statutaire : 21h00

Association cantonale vaudoise pour la natation
le secrétaire
Joël Dufour

Lausanne, le 9 avril 2015